



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 28

Représentés : 7

Absents : 8

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 9 septembre 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Etaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, M. Christian BEGUET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, M. Jérémy GONIN, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, M. Thomas VANNIER,

Etaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR, Mme Pauline BEGUET (a donné pouvoir à M. Christian BEGUET), Mme Marie-France CURTIL (a donné pouvoir à M. Dominique MARTIN), M. Jean-Michel LUX (pouvoir à Mme Laure FANGET), M. Benoît PEIGNÉ (a donné pouvoir à Mme Catherine GUTIERREZ), M. Didier RUTSCHI (a donné pouvoir à Mme Corinne DUDU), Mme Anne TURREL (a donné pouvoir à M. Paul FERRÉ)

Secrétaire de séance : M. Lucien MOLINES

N°2026/09/15/16 – Approbation de la révision des zonages d'assainissement des eaux usées des communes de Francheleins, Thoissey, St Didier sur Chalaronne et St Etienne sur Chalaronne

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 à L.123-18, R123-1 à R.123-24 ;

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et plus particulièrement l'article L.2224-10 qui indique que les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, après enquête publique réalisée conformément au Code de l'Environnement :

« 1° Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux usées collectées ;

2° Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et si, elles le décident, le traitement des matières de vidange et, à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. » ;

Vu la délibération n°2025/10/28/13 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre en date du 28 octobre 2025 arrêtant le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Francheleins et approuvant la mise à l'enquête publique ;

Vu la délibération n°2025/11/25/07 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre en date du 25 novembre 2025 arrêtant le projet de zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Thoissey et approuvant la mise à l'enquête publique ;

Vu la décision du 22 janvier 2026 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon désignant Monsieur Pierre DEGEZ en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur André MOINGEON en qualité de commissaire enquêteur suppléant ;

Vu l'arrêté n°2026-05-02 de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre en date du 12 mai 2026 portant ouverture et organisation de l'enquête publique sur la révision des zonages d'assainissement des eaux usées de Francheleins, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Thoissey ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 juin 2026 au 10 juillet 2026 inclus ;

Vu les rapports du commissaire enquêteur en date du 4 août 2026 contenant les procès-verbaux synthétisant les observations ;

Vu les avis favorables issus des conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur en date du 4 août 2026 ;

Vu les deux modifications mineures des projets initiaux soumis à l'enquête publique apparaissant nécessaires sans remettre en cause les zonages soumis à l'enquête publique : reclassement des parcelles C-1179 sur la commune de St Etienne sur Chalaronne et B-5 sur la commune de Francheleins en zone d'assainissement collectif ;

Après avis favorable de la commission Assainissement du 26 août 2026,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la révision des zonages d'assainissement des eaux usées des communes de Francheleins, Thoissey, St Didier sur Chalaronne et St Etienne sur Chalaronne, selon les plans annexés à la présente délibération,

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre durant un mois et d'une mention dans deux journaux diffusés dans le département,

PRECISE que le zonage d'assainissement sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures habituels d'ouverture,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 15 septembre 2026

Le Président,
Renaud DUMAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

De la publication de la délibération sur le site internet le

Le Président,
Renaud DUMAY

Département de l'Ain

Communauté de communes Val de Saône Centre

Commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne

Plan du zonage assainissement

Maitre d'ouvrage :



Communauté de communes
Val de Saône Centre
Parc Vélodyssée - 166 Route de
Franchetiers
01090 MONTCEAUX
Tél. : 04 74 66 46 26

Bureau d'études :



Réalités Environnement
165, Allée du Bief
01050 TREVOUX
Tél. : 04 79 26 46 02

Suivi du dossier :

Numéro : 2211009

Phase : 1

Versions : 3

Date : Août 2026

Echelle : 1:5000

Réalisateur : JPK

Responsable projet : MAW

Légende

Réseaux :

Séparatif - Eaux pluviales

Séparatif - Eaux usées

Unitaire

Zonage assainissement :

Assainissement collectif

Zones en assainissement non collectif *

(*) Les parcelles de la commune n'apparaissant pas sur ce plan
sont en assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

0474

ID : 001-2026070118-20260915-DEL_26_09_15_16_06

The map illustrates the wastewater treatment zones for the commune of Saint-Didier-sur-Chalaronne. The green shaded regions represent areas with collective wastewater treatment. The map includes a scale bar (0 to 250 m) and a north arrow. A black arrow points to a specific location in the upper left. The map also shows a network of roads and property boundaries.

Département de l'Ain

Communauté de communes Val de Saône Centre

Commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne

Plan du zonage assainissement

Sommaire

Val de Saône Centre

Communauté de communes

Val de Saône Centre

Parc Vaisport - 166 Route de Franchetiers

01080 MONTCEAUX

Tel. : 04 74 46 46 26

Bureau d'études :

Réalités Environnement

165, Allée du Bief

01080 TRÉVIGNY

Tel. : 04 79 26 46 02

Suivi du dossier :

Numéro : 2211009

Phase : 1

Versions : 2

Date : Août 2026

Echelle : 1:4000

Réalisateur : JPK

Responsable projet : MAW

Réseaux :

Séparatif - Eaux pluviales

Séparatif - Eaux usées

Unitaire

Zonage assainissement

Assainissement collectif

Zones en assainissement non collectif

(*) Les zones du territoire communal non représentées sur cette carte sont situées en zones d'assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

ID : 001-2026070118-20260915-DEL_26_09_15_16_06

Département de l'Ain
Communauté de communes Val de Saône Centre

Commune de Thoissey

Plan du zonage assainissement

Maître d'ouvrage :



Communauté de communes
Val de Saône Centre
Parc Vinsport - 166 Route de
Franchetiers
01090 MONTCEAUX
Tél. : 04 74 66 46 26

Bureau d'études :



Réalités Environnement
165 Allée du Bief
01090 THOISSEY
Tél. : 04 79 28 48 02

Suivi du dossier :

Numéro : 2211009
Phase : 1
Version : 3
Date : Août 2026
Echelle : 1/20000
Réalisateur : JPK
Responsable projet : MAW

Légende

Réseaux :

- Séparatif - Eaux pluviales
- Séparatif - Eaux usées
- Unitaire

Zonage assainissement :

- Assainissement collectif
- Zones en assainissement non collectif



0 50 100 150 200 250 m



Envoyé en préfecture le 10/09/2025
Reçu en préfecture le 10/09/2025
Publié le 10/09/2025
ID : 001-2025070118-20260915-DEL_25_09_15_18_06

Logo

Département de l'Ain

Communauté de communes Val de Saône Centre

Révision du zonage d'assainissement de la commune de Francheleins

Plan du zonage d'assainissement

Maître d'ouvrage :



Communauté de communes
Val de Saône Centre
Parc Visioport - 165 route de
Francheleins
61000 MONTCEAUX
Tel. : 04 74 06 46 26

Bureau d'études :



Réalités Environnement
105, Allée du Bief
61600 TREVOUX
Tel. : 04 78 28 46 92

Suivi du dossier :

Numéro : 2304001

Phase : 1

Versions : 1

Date : Août 2025

Echelle : 4 500

Réalisation : JPA

Responsable projet : FAC

Légende

Ouvrages

■ STEU

● Regard de visite eaux usées

● Regard de visite unitaire

▲ Poste de refoulement

Réseaux

— Ségrenat - Eaux usées - Gravière

--- Ségrenat - Eaux usées - Refoulement

Zonage d'assainissement

■ Assainissement collectif

□ Zones en assainissement non collectif (**)

(**) Les zones du territoire communal non représentées sur cette carte sont situées en zones d'assainissement non collectif